



Sauvegarde et Embellissement de LYON

Association loi 1901

Agrée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

BULLETIN DE LIAISON

N° 39

MAI 1994

LA CHARTE DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE EST-ELLE APPLICABLE ?

La Charte de Réhabilitation du Périmètre de Restauration Immobilière (PRI) des Pentes de la Croix-Rousse, éditée le 1er Juillet 1991, comporte une introduction où il est notamment précisé:

"qu'assurer la valorisation de ce patrimoine dans de bonnes conditions constitue l'enjeu majeur de cette décennie. Pour ce faire, les opérations de réhabilitation doivent être conduites avec professionnalisme, dans le respect d'une démarche architecturale et technique qui permette d'améliorer le confort et la qualité du bâtiment, tout en mettant en valeur l'identité des immeubles et du paysage urbain. Chacun devra s'y référer afin de s'inscrire dans une démarche de qualité, condition nécessaire pour mettre en valeur le patrimoine des Pentes de la Croix-Rousse".

Après un tri salubre, la majorité des actions des A.F.U.L. (Association Foncière Urbaine Libre) a été conduite dans le respect de la Charte, grâce à la vigilance de la SERL dans le cadre du mandat qui lui a été confié au sein de la Commission Technique à laquelle SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON participe. La crise aidant, si l'on peut dire, seuls les

"Afuleurs" les plus sérieux poursuivent leur activité sur les Pentes.

Mais nous nous trouvons en présence, aujourd'hui, d'un phénomène nouveau.

Sans entrer dans le détail des plafonds de coûts, il apparaît que les Sociétés d'HLM dont le professionnalisme n'est, par ailleurs, à aucun moment en cause, sont prisonnières d'un carcan financier tel qu'il y a incompatibilité, pour ne pas dire antinomie, entre les objectifs architecturaux de la Charte, leur exécution et l'application de nou-

velles règles dictées par la mise en place de la ZPPAU. Cette superposition de règlement rendra certainement la marge de manoeuvre encore plus étroite.

Souhaitons que les sociétés de construction ou de réhabilitation d'HLM pourront respecter ces règles. Sinon, la démarche de qualité qui est la condition nécessaire à la mise en valeur du Patrimoine des Pentes de la Croix-Rousse ne pourra aboutir, et l'harmonie souhaitée fera place à un fatras inesthétique et anarchique...

J.P. D.

CONFERENCE

sur le thème :

UNE Z.P.P.A.U. SUR LES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE : POURQUOI ?

par M. RENNOU A.B.F.
M. DELAS S.E.R.L.
M. BOICHOT (Agence Urbaine)
M. NEYRET (Chargé de mission)

LE JEUDI 16 JUIN 1994

à 18H30 précises

LOCAL S.E.R.L. 6, place des Terreaux (LYON 1er)

Nous vous attendons nombreux ainsi que vos amis intéressés.

VITRAUX EN "LIBERTE"

Rendez-vous était donné à tous les sympathisants de SEL au 23, Cours de la Liberté, le samedi 9 avril, pour une visite guidée des vitraux des immeubles du quartier de la Préfecture.

Vent frais et pluie glaciale d'un matin gris n'avaient pas rebuté les fidèles de notre association intéressés par le thème et rapidement captivés par les propos de Madame Martine VILLELONGUE.

Notre guide nous brossa un tableau historique du quartier afin de bien comprendre l'intérêt des constructions.

Au début du XIX^e siècle un vaste terrain de marécages et de mares, régulièrement inondé lors des crues du Rhône, séparait la commune de la Guillotière du nouveau quartier Morand à l'urbanisme quadrillé.

En 1852 plusieurs communes limitrophes de LYON, dont la Guillotière, sont rattachées à la capitale des Gaules. La crue de 1854 pousse le Préfet Vaisse à prendre des mesures de salubrité sur cette rive gauche du Rhône.

Cependant il n'est pas la seule autorité à vouloir transformer ce quartier. Les Hospices Civils de LYON (HCL) sont en effet d'accord pour transformer les baux de durée courte (3, 6 ou 9 ans) qui favorisent l'implantation de petites habitations vite détruites, accueillant par conséquent une population pauvre, en des baux plus longs (1858 : 18 ans, 1870 : 30 ans).

La ville de LYON, de son côté, se développe, la population croît et

passa de 150.000 habitants en 1850 à 490.000 habitants en 1900 (rive gauche : moins de 20.000 habitants à 150.000 habitants pour la même période). Des travaux d'urbanisme importants ont été entrepris dans la presqu'île comme les percées des rues Impériale et Président Carnot.

Ensemble ils décident de créer un quartier bourgeois, confortable, aux logements plus modernes encore que ceux que nous venons de citer.

Les ventes se font par îlot autour des avenues existantes comme le Cours des Bourbons ou le Cours Charles X. Le paysage urbain qui se dessine est régulier, aéré et traversé de rues à angle droit. Le vaste espace intérieur de l'îlot n'est pas négligé puisque, répondant à un souci de confort, il doit être un jardin entretenu et arboré offrant aux riverains un lieu de calme et de verdure en opposition aux artères plus bruyantes. L'eau, le gaz parfois même l'électricité sont installés.

De nombreux îlots seront construits par des architectes et non des entrepreneurs (ex. BIS-SUEL, CUNI et GIRAUD) et décorés par des artisans. Les uns comme les autres sont influencés par les constructions récentes de LYON : rue du Président Carnot, quartier de la Martinière (1897) et ceux faisant face à la gare des Brotteaux (1904-06).

L'art nouveau lyonnais qui va apparaître dans la décoration des immeubles de ce quartier est en retard par rapport à l'art nancéen (fini en 1904) et plus timide. Les motifs

et les tons s'inspirent aussi beaucoup de la soierie lyonnaise.

La décoration des immeubles, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, forme un ensemble indissociable des vitraux des allées et des montées d'escaliers, voire des appartements pour la plupart aujourd'hui détruits.

BEGULE et son atelier de la montée de Choulans renouvellent l'art du vitrail à LYON tant au niveau religieux que dans les allées des nouveaux immeubles en poussant la société lyonnaise à mettre du vitrail dans les allées (ce qui constituait un bon débouché commercial !)

Outre son sens artistique, les différentes techniques de travail du verre, sa coloration et la qualité de sa cuisson ont fait la réputation de BEGULE et nous permettent d'apprécier ses oeuvres (presque) intactes (verre ou "cul de bouteille", teint dans la masse, puzzle soudé à l'étain, peinture vive et profonde, travaillée à l'acide, au jaune d'argent, à la grisaille; verre américain).

BEGULE a été très marqué par Eugène GRASSET, pionnier de l'art nouveau avec qui il collabora. Charles LEBEL et Tony TOLLOT sont aussi des artistes avec qui il travailla.

Le vitrail du 23, Cours de la Liberté est un des plus beaux exemples de l'art de BEGULE. Iris, dahlias, fruits et légumes, papillons entourent le médaillon central d'une jeune fille au visage pré-raphaëlien auréolé de tournesols. Les dessins assez dépouillés des plantes et la large place laissée au fond même

du vitrail est tout à fait différent de l'art nancéen, plus touffu.

BEGULE orna également le plafond de la salle de l'assemblée du Conseil Général.

FLACHAT, rue de Bonnel, dans des immeubles de qualité et de confort exceptionnels, offre à nos yeux une décoration plus stylisée, des tons plus doux; le vitrail à décor central, fond clair et bordure décorative est un exemple de l'art nouveau très lyonnais.

Là aussi, et dans d'autres allées (rue Pierre Corneille et Dunois, avenue de Saxe) les mosaïques du sol, le décor à "effet de ciel" du plafond, le travail de la ferronnerie

et de l'ébénisterie, les peintures et les frises des murs (souvent très "soierie lyonnaise") ou au même registre dans le choix des fleurs, des tons, des formes plus ou moins épurées, nous retrouvons l'expression de l'art nouveau à LYON, plus décoratif et moins puissant que l'art de NANCY.

Nous avons ainsi pu découvrir l'art issu des ateliers de MORA, de NICO et JUBAIN, plus art nouveau que BEGULE.

Nous avons regretté les atteintes faites à ces décors dans certaines allées : les badigeons récents ont effacé le décor antérieur, les restaurations aux couleurs trop vives, voire brillantes, ou bien les ascen-

seurs par trop présents.

L'uniformité du paysage urbain du quartier provient non seulement du quadrillage des rues mais aussi du style des façades des immeubles, toujours à 6 niveaux, aux ouvertures nombreuses. Au centre des îlots le "jardin" n'est plus souvent entretenu, la cour est entourée de façades identiques, aux cages d'escaliers centrales se terminant par un pignon.

Cette promenade au coeur de notre ville nous a tous passionnés. Gageons que beaucoup reviendront admirer les vitraux, en toute liberté.

Marielle GIRAUD

BIEN COTE JARDINS

Une fois n'est pas coutume mais, il faut bien le reconnaître, les actions de rénovation, d'aménagement et de valorisation des places publiques, menées régulièrement depuis quelques années, apportent progressivement une évolution très positive en matière d'embellissement et d'environnement.

Les premiers aperçus de la "nouvelle" place Aristide Briand (Cours Gambetta) nous incitent à exprimer, une fois encore, cette satisfaction.

Nous ne pouvons qu'encourager les prolongements de cette politique de progrès.

FAIBLE COTE MURS

L'affichage sauvage a fait l'objet d'interventions vives de la part de SEL il y a une dizaine d'années, en concertation avec d'autres associations concernées par le cadre de vie urbain. Nous avons apprécié une nette évolution depuis.

Toutefois, nous devons constater encore (ou de nouveau !?) des excès sur certains murs d'immeubles comme en plein centre ville (par exemple le quartier Croix-Paquet, très touché) ou sur les infrastructures (malheureusement avec une certaine constance).

La ville oublie-t-elle ses droits en matière de sanctions?

Par ailleurs, il apparaît regrettable que l'affichage publicitaire réglementaire (autorisé) ne fasse pas l'objet de plus d'attention afin de favoriser sa contribution à l'embellissement plutôt que de le laisser s'étendre anarchiquement, tout en entraînant beaucoup de laideur

dans son sillage, au point de douter de son impact.

Déjà il y a deux ans (Bulletin n° 33 de Mai 1992) nous avons développé cette idée et proposé un mode d'approche pour favoriser "un affichage embellissant".

Nous croyons fermement à l'effet sur l'image de la ville que pourrait entraîner une politique municipale d'initiative sur ce sujet, à un niveau aussi important que celles qu'ont permis les politiques de ravalement des façades ou d'éclairage nocturne.

Nous ne désespérons pas d'être entendus sur ce point pour que la ville de LYON se place en position de "référence" une fois encore.

Nous sommes persuadés qu'avec peu de dépenses, un brin d'astuce et d'organisation, quelques efforts bien ciblés peuvent entraîner des résultats de premier ordre.

J. B.

UN METRO DE RETARD !?... POUR L'URBANISME

Le métro, pour qui l'a utilisé, est un outil de premier ordre dans le domaine des déplacements urbains.

Si son usage se conçoit dans un système de transports, en relation avec d'autres moyens (autobus, train, ...), tout utilisateur normal apprécie toutes les situations qui permettent un accès direct (sans changement de mode) vers l'objectif à atteindre.

On comprend aisément, de ce fait, que déplacements urbains et urbanisme soient intimement liés.

Aussi paraît-il évident que les options essentielles lors de la création des éléments du réseau métropolitain, visent une irrigation optimum des pôles urbains existants, ou de ceux qui se développent.

On peut alors regretter que la ligne "B" du métro lyonnais s'arrête à Jean Macé et aux Charpennes, sans alimenter logiquement les pôles tant de Gerland que de la Doua, voire à terme du Quai Achille Lignon.

Ne risque-t-on pas de constater tardivement que ces secteurs, soit ne fonctionnent pas de façon optimum en liaison avec le reste de la cité, soit que leur maillage s'est densifié au point d'en augmenter fortement le coût d'accès pour les irriguer ?

Dans un cas comme dans l'autre la conclusion ne serait peut-être pas une bonne opération sous l'angle économique...

Quoiqu'il en soit, l'explication officielle s'appuie sur des priorités budgétaires à court terme et sur des motivations de rentabilité, qu'un citoyen raisonnable est à même de comprendre.

On privilégie l'irrigation de zones

déjà denses, bien évidemment.

Plus récemment, dans le cas de la Ligne "D" Vaise-Vénissieux, le développement a été tiré également par une autre motivation, de recherche de synergie avec le réseau ferré (une gare SNCF à chaque extrémité). Cette politique nous paraît louable (et nous n'allons pas dans ces pages rentrer plus loin dans l'analyse de sa réussite). Mais doit-elle pour autant faire oublier la précédente !?

Peut-on trouver normal que des stations telles que Gorge de Loup, Laennec, Parilly ou Gare de Vénissieux se trouvent au milieu de zones si faiblement urbanisées ? Le cas de Parilly frise la caricature : déjà le Boulevard de Ceinture interdit l'accès à la moitié de la zone d'influence tandis que l'autre moitié, accessible, se compose de champs (de plusieurs dizaines d'hectares !), de stades, de terrains vagues et d'une très faible part d'habitat... Le scénario de la gare de Vénissieux lui ressemble fort avec un vaste site industriel qui tourne le dos à la station. Quant à Gorge de Loup, le néant reste encore largement majoritaire dans l'environnement local.

N'y a-t-il pas là une politique de gaspillage ?

Depuis quand connaît-on les décisions concernant ces choix d'implantation ? Quels ont été les programmes d'urbanisme associés ?

Quelles ont été les planifications urbaines qui ont encadré ces choix ?

Grand Lyon, y es-tu ?

M'entends-tu ? Que fais-tu ?

Mais vis à vis de tout cela, quel rapport avec l'embellissement ? Une petite visite de ces sites, sur

le terrain, devrait offrir aux étonnés une bonne part de la réponse...

Mais ces réflexions ne consistent-elles pas à exagérer quelque intérêt pour des quartiers bien excentrés ?

Peut-être, mais le constat est-il bien différent si l'on regarde un peu en arrière (et même encore en avant) pour ce qui concerne l'environnement de la station Charpennes (une station de correspondance, en outre !!) ?

Il est en effet intéressant de rapprocher les échéances de mise en fonctionnement de cette station et celles de la restructuration du quartier (tardivement entamée et, bien évidemment, non encore parachevée).

Alors, qui pourrait dire qu'à Lyon le métro est un vecteur essentiel sur lequel s'appuie la politique d'urbanisme ?

Quels sont les équipements dont la cité a besoin de se doter et dont l'implantation serait judicieuse à proximité d'une station de métro ?

Quels sont les programmes de logements, sociaux ou non, nécessaires et conformes à des affirmations de politique de mixité, quels sont ces programmes qui devraient accompagner, dans des délais raisonnables, l'ouverture des stations ?

Quelles sont les politiques d'embellissement à promouvoir dans l'environnement de ces multiples portes internes ouvertes sur ville ? Doit-on se contenter d'un bas-relief dans l'escalier d'accès ou d'une "œuvre moderne" sur la dalle ? N'y a-t-il pas matière à pousser plus loin ?...

Juste pour vérifier, encore une fois, le bien fondé de ces critiques, connaissez-vous les programmes de restructuration urbaine qui accompagnent les extensions de la ligne "D" vers la gare de Vaise ?

Où sont les projets d'architecture ur-

baine qui encadrent la rénovation de la place Valmy (si le nom de "place" peut être utilisé dans la situation actuelle !? ...), par exemple ? Pour quelles échéances ?

Les investissements consacrés au

sous-sol ne mériteraient-ils pas d'être mieux pris en considération quant à l'usage qui en est fait en surface ? Peut-on tolérer ces stations du " chaos urbain " ?

Jacques BONNARD

L'ACTUALITE DONT ON PARLE Février - Mars - Avril 1994

PATRIMOINE

- Rénovation des vitraux de Fourvière 9 à L. Mars
- Rénovation de la salle du Conseil Municipal à Lyon BMO 20/03
- Restauration du cloître du Palais St Pierre BMO 20/03
- Chantier Ecole de la rue de Thou (SEL) BMO 6/02
- Ménival à la recherche de son patrimoine P. 25/03
- L'identité des quartier dans le POS 9 à L. Février

GRANDS PROJETS

- La Cité Internationale : les première concrétisations PP. 31/03

QUARTIERS

- Croix-Rousse
 - L'affaire immobilière du 26, rue du Bon Pasteur BMO 31/03
- Presqu'île
 - Le nouvel îlot de la Paix (quartier Martinière) 9 à L. Mars
 - L'aménagement de la place des Célestins BMO 6 et 14/02
 - Des merisiers rue de la République, des tilleuls rue Président Carnot 9 à L. Mars
 - Ravalement des façades de Sainte Blandine BMO 20/03
- Guillotière
 - Le nouveau parvis de Saint Louis 9 à L Mars
- Villette - Paul Bert
 - Les platanes malades de la rue Gabillot 9 à L Février
- Villeurbanne
 - Un projet dans l'axe de l'avenue Henri Barbusse P. 25/03

BMO Bulletin Municipal Officiel

P. Progrès

9 à L. 9 à Lyon



**Sauvegarde et
Embellissement de
LYON**

DE LYON A TROYES

SUR

LE "THÈME DES VITRAUX"

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON

vous propose une visite à

TROYES (Aube)

Les 1 et 2 OCTOBRE 1994

*des 1500 m2 de vitraux du XVème siècle
de la Cathédrale St Pierre St Paul*

Prévenez vos amis et confirmez votre participation à ce voyage,
au plus tard le 18 juin 1994

- **Visite Cathédrale**
- **Viste du Musée de l'Outil**
- **Visite en secteur sauvegardé**

Prix proposé : 1 100 Fr. par personne comprenant :

- Voyage en car
- 3 repas
- Hôtel - Petit déjeuner
- Visites



BULLETIN REPONSE

(à retourner avant le 18 juin 1994) - SEL : 17, rue Sully - 69006 LYON

Madame, Monsieur :

Assistera (ont)

Accompagné(s) de personnes.

Le règlement se fera ultérieurement

UN QUARTIER DANS LA VILLE : AINAY

On a beaucoup écrit et glosé sur les habitants d'Ainay, leur penchant pour la discrétion, voire le secret.

Délimitons tout d'abord ce quartier : au nord la place Bellecour et la rue Alphonse Fochier, à l'est les rues Boissac, d'Auvergne, Henry IV et la place Carnot, au sud la rue du Général Pleissier et à l'ouest la Saône.

Le nom d'Ainay paraît venir d'un mot très altéré du Latin, *athana-cum* ou *athanatum*, par lequel on désignait au Moyen Âge cette partie du territoire lyonnais.

On a longuement et âprement débattu sur les origines de cette dénomination.

Plusieurs explications ont été avancées :

- Certains auteurs supposent que les Phocéens, en provenance de Massalia, établirent un comptoir grec sur une île du confluent entre le Vè et le IIIè siècle avant Jésus Christ et y fondèrent une Académie. Le mot grec *Athenaion*, *athénée*, est d'après eux l'ancêtre d'*Athanacum* ou *Athanatum*.

- Dans Tristant le Voyageur ou la France au XIVè siècle, on lit : "Les grecs y fondèrent une école de sagesse, d'où il sortit bien des fous. Cette école de sophistes s'appelait Athénée."

- D'autres auteurs font dériver le nom d'Ainay d'*Athanatos*, immortel.

- D'autres ont pensé que le nom

d'Ainay - souvent écrit Enay ou Esnay dans les anciens textes - vient du grec *naos*, temple.

Cette étymologie donnait satisfaction aux historiens qui avaient situé Ainay sur le temple de Rome et d'Auguste, avant sa localisation sur les pentes de la Croix-Rousse.

Ce ne sont pas les seules hypothèses à l'origine de ce vocable.

- Dans l'Almanach de Lyon pour 1755, l'auteur des "crypte, églises, chapelles de la ville et de ses faubourgs" prétend qu'il s'agit d'une référence à la célèbre abbaye des deux rivières de Lyon, en latin *amnis* et *amnis* et par abréviation gauloise *ais* n'ais d'où Aisnay ou Ainai.

- D'après Vachez, par la situation au Confluent, *esnao*, je nage, pourrait expliquer Ainay.

- D'après Péan, la rivière d'Ain et Ainay tireraient leur nom de la même racine, *Anthan*, qui se dit des cours d'eau et des localités baignées par les eaux, d'où *Athanacus*, Ainay.

- D'après Steyert et l'abbé Devaux enfin, ce pourrait être un notable gallo-romain, *Athanac* ou *Athanas* qui aurait donné son nom à Ainay.

Après la conquête de la Gaule par les Romains et la fondation de Lugdunum, l'île des Canabae située en partie à l'emplacement du quartier actuel d'Ainay devint le centre de triage du négoce de tout le pays.

La partie nord en était occupée par des docks, des ateliers, des fours, spécialement ceux des céramistes qui fournissaient à petit prix les jarres, emballage perdu des grains, du vin, de l'huile, venus des provinces méditerranéennes et réexpédiées de là dans toutes les provinces. La partie sud de l'île concentrait les somptueuses demeures des grands transitaires internationaux italiens et des nautes, marinières du Rhône et de la Saône.

L'aménagement de l'île eut un effet second. Après la pacification des peuples alpins par Auguste, s'imposait l'ouverture d'une route directe de la capitale des Gaules à celle de l'Empire en évitant le long détour par les Alpes Maritimes. On le fit en jetant deux ponts sur les bras du Rhône qui ceignaient l'île des Canabae.

Puis vint le temps de la fondation de l'abbaye et de l'église. Saint Badulph, au début du IVè siècle, vint s'établir près d'une crypte dédiée à Saint Pothin et aux martyrs de Lyon, et fonda le monastère. Il fit ériger également l'église sur une ancienne chapelle dédiée à Sainte Blandine, hors du cloître.

Vers 450, elle fut restaurée et placée sous le vocable de Saint Martin par Saint Salone, évêque de Gênes, né à Lyon.

Détruites au Vè siècle par les Vandales, Saint Anselme, abbé, fit reconstruire l'abbaye et une autre église, à l'intérieur du



UN QUARTIER DANS LA VILLE : AINAY (suite)

cloître, qu'il dédia à Saint Pierre. Vers 612, Brunehaut, femme de Sigebert, roi d'Austrasie, rétablit l'église, en même temps qu'elle fit restaurer l'abbaye.

Entièrement rasés par les Sarrasins au temps de Charles Martel, le monastère et l'église Saint Pierre d'Ainay furent peu à peu relevés de leurs ruines. L'église fut consacrée à nouveau sous Aurélien, abbé, en 859.

L'abbaye ne commença à être reconstruite qu'au X^e siècle, grâce aux libéralités d'Amblard, 53^e archévêque de Lyon. Au XII^e siècle, elle était complètement réédifiée.

Quant à l'église Saint Martin d'Ainay située hors du cloître, elle resta en ruine pendant près de cinq cents ans jusqu'en 954, époque à laquelle la reconstruction fut entreprise, également sous l'égide d'Amblard. La mort de ce chef de l'église de Lyon retarda l'exécution de ce travail qui ne fut achevé qu'en 1070 par Josserand, 60^e archevêque de Lyon et abbé d'Ainay.

L'église fut finalement consacrée le 27 janvier 1106 par le pape Pascal II.

Les quatre piliers de granit qui soutiennent le dôme sont les

deux colonnes coupées par moitié qui se dressaient de chaque côté du temple d'Auguste et de Rome.

Les bâtiments eurent encore à souffrir au XVI^e siècle lors du passage du Baron des Adrets et de ses hordes.

Les travaux de l'architecte et ingénieur Michel Perrache, commencés le 13 octobre 1771 et qui reportèrent des remparts d'Ainay à la Mulatière le confluent du Rhône et de la Saône contribuèrent à fixer la physionomie du quartier, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

La Révolution fit disparaître l'abbaye. Tout le quartier, en dehors du cloître, ne renfermait à l'époque que quelques maisons ou granges, et le territoire était divisé en ténements possédés par de riches familles lyonnaises.

L'église de Saint Martin d'Ainay échappa de justesse à la démolition, prévue par le décret de la Convention, An II.

Elle était devenue un entrepôt de blé et ne sera rendue au culte qu'en 1802.

Elle a été élevée au rang de basilique mineure par le pape Pie X le 13 juin 1905.

Le quartier s'urbanise assez tardivement du XVII^e au XIX^e siècle, tout en conservant tant dans sa toponymie que dans ses édifices de nombreux souvenirs de son passé, parmi lesquels on peut citer les rues Vaubecour, Sala ou des Remparts d'Ainay, l'ancienne maison de retraite des Jésuites construite en 1724 et qui servait au XIX^e siècle de caserne à la gendarmerie à pied, l'Hôtel de Cuzieu bâti en 1759 et qui abrite aujourd'hui une partie des facultés catholiques.

Ce quartier est envahi par les voitures, comme tant d'autres. Mais il a conservé malgré tout une indéfinissable ambiance faite de calme et de sérénité qui lui confère ce charme que d'aucuns assimilent abusivement à de l'introversité.

A. MAYNARD

D'après

Louis Maynard :

Dictionnaire des Lyonnaises.

Amable Audin :

Regarder et comprendre une ville.

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON		
Membre de CIVITAS MOSTRA		
Président Jean-Paul DRILLIEN 39, rue Félix Jacquier 69006 - LYON TEL : 78.93.04.52	Secrétaire Marielle GIRAUD 14, rue Pierre Corneille 69006 - LYON TEL : 78.52.33.10	Trésorier Henry BERCHTOLD 21 ^{er} , av. G ^e Leclerc 69160 - TASSIN LA DEMI LUNE TEL : 78.34.34.17

Adhérez à



SAUVEGARDE
ET EMBELLISSEMENT
DE LYON

17, rue Sully - 69006 LYON - Tél. 78 93 04 52

COTISATION	
Membre ADHERENT	130F
Membre BIENFAITEUR ou PERSONNE MORALE	700F
JEUNE - ETUDIANT	70F

CREDIT LYONNAIS
Agence Le Parc
Compte N° 50 145 V